

Délégation Scientifique

Retour d'information du Conseil scientifique

Séance du 18 février 2026

Cette séance a été consacrée au thème : « **Science et Confiance : mobiliser des savoirs de sciences sociales pour comprendre la réception et l'impact des décisions sanitaires** ».

Patrick CASTEL, membre du CS a rappelé que ces réflexions s'inscrivent dans un travail engagé par le Conseil scientifique autour de deux axes. Le premier, consacré à la relégitimation de la parole scientifique, a déjà donné lieu à un séminaire réunissant agences et sociétés savantes. Le second axe, au cœur de cette séance, porte sur la contribution des sciences sociales à la compréhension du rapport des citoyens à la science et aux décisions de santé publique. L'objectif de la journée était d'identifier les enseignements que ces travaux peuvent apporter aux activités de l'ANSM.

Les interventions

Nicolas BENVENU (Medialab, Sciences Po) et **Emilien SCHULTZ** (CREST, ENSAE Paris) ont présenté des outils d'analyse des controverses, en particulier la cartographie des controverses et les approches computationnelles en sciences sociales. Leur intervention a montré que les controverses ne doivent pas être appréhendées seulement comme des formes de contestation de la science, mais comme des objets d'analyse permettant d'identifier les acteurs, les registres d'argumentation, les réseaux de circulation et les points de tension d'un débat. Ils ont souligné l'intérêt de méthodes rigoureuses, pouvant constituer des ressources utiles pour mieux repérer les controverses émergentes, comprendre les reconfigurations d'acteurs autour de certains produits de santé et éclairer le contexte social dans lequel s'inscrivent les décisions de santé publique.

⇒ [Consultez la vidéo](#)

Paul GUILLE-ESCURET (Institut Pasteur) a proposé une analyse des controverses vaccinales à partir de travaux portant sur des collectifs mobilisés en ligne.

Il a montré que la figure de l'« antivaccin » fonctionne souvent comme une étiquette délégitimante. Son intervention a mis en lumière le phénomène de « vigilantisme épistémique » : des acteurs se percevant comme défenseurs de la science et s'autorisant, au nom de cette mission, des formes de veille, d'intervention et parfois de conflictualité numérique. Cette analyse invite à ne pas réduire les controverses à une opposition entre science et obscurantisme, mais à examiner plus finement les formes d'engagement des acteurs et leurs effets. Pour une agence comme l'ANSM, l'intérêt de ces travaux tient au fait qu'ils permettent de mieux comprendre certains conflits avec les institutions et le caractère parfois contre-productif de certaines stratégies de défense.

⇒ **Consultez la vidéo**

Sacha ALTAY (Université de Zurich) a présenté ses travaux en sciences comportementales sur la mésinformation, les fausses informations et les théories du complot. Son intervention a détaillé plusieurs idées reçues très répandues sur l'ampleur et les effets de la mésinformation. Il a souligné que celle-ci est souvent moins massive qu'on ne le pense, que son ampleur et ses effets sont souvent surestimés dans le débat public et qu'il convient d'examiner avec précision les comportements informationnels réels des publics. Cette approche est importante pour éviter des diagnostics excessifs et pour construire des réponses proportionnées. Pour l'ANSM, l'intérêt réside dans une meilleure compréhension des mécanismes de circulation des contenus trompeurs et dans la possibilité d'ajuster les stratégies d'information et de communication à partir de données empiriques plutôt qu'à partir d'intuitions.

⇒ **Consultez la vidéo**

Michel DUBOIS (CNRS) a présenté les principaux enseignements des enquêtes « Les Français et la science » et du baromètre de l'esprit critique, en les replaçant dans une perspective de long terme utile à la science réglementaire. Son intervention a mis en garde contre un discours indifférencié sur la « défiance », susceptible de devenir lui-même une prophétie autoréalisatrice. Il a montré que les attitudes à l'égard de la science sont plus nuancées qu'on ne le dit souvent, avec des profils différenciés au sein de la population, et que les jeunes ne constituent pas le groupe le plus distant à l'égard de la science. Il a également insisté sur la nécessité de distinguer plusieurs dimensions de la légitimité sociale et de ne pas réduire celle-ci à un simple indicateur d'acceptabilité. Son intervention a débouché sur quatre pistes particulièrement utiles pour l'ANSM : renforcer la réflexivité organisationnelle, mesurer la légitimité sociale, anticiper les crises et mieux comprendre les ressorts des attitudes.

Daniel CARPENTER (Harvard, États-Unis), a consacré sa présentation à la FDA et à la question de la réputation des agences de régulation. En s'appuyant sur ses travaux sur les pouvoirs des régulateurs, il a distingué trois dimensions : le pouvoir de directive, le pouvoir de gatekeeping et le pouvoir conceptuel, caractérisant la capacité d'une agence à structurer les méthodes et standards d'un secteur. Il a montré que la réputation d'une agence ne se réduit pas à son image, mais constitue une ressource institutionnelle décisive, notamment en période de crise. Les échanges ont également porté sur les menaces pesant sur l'indépendance des agences, en particulier les risques d'ingérence politique directe. Cette intervention a nourri une réflexion utile pour

l'ANSM sur les conditions institutionnelles de l'indépendance, sur la construction de la crédibilité d'une agence dans la durée et sur les alliances institutionnelles susceptibles de soutenir cette indépendance.

⇒ **Consultez la vidéo**

Quelles contributions des sciences humaines et sociales pour l'ANSM ?

Les discussions qui ont suivi les interventions ont permis d'approfondir les implications des SHS pour les activités d'une agence de régulation sanitaire comme l'ANSM. Elles ont mis en évidence que ces disciplines peuvent contribuer à enrichir l'expertise sanitaire en apportant des outils permettant de mieux comprendre les dynamiques sociales, informationnelles et institutionnelles dans lesquelles s'inscrivent les décisions de sécurité publique.

Un avis spécifique du CS sera prochainement publié.

Autres points abordés :

- En ouverture de séance, le président du CS, **Joël ANKRI** a rappelé la publication du CS dans le Bulletin de l'Académie nationale de médecine sur l'expertise scientifique, le débat public et la décision sanitaire ([Expertise scientifique, débat public et décisions de sécurité sanitaire - ScienceDirect](#)), ainsi que l'avancement d'un projet de tribune en cours de finalisation avec une signature transversale associant la HAS, l'ANSM, SPF et l'ANSES.

-La Directrice générale de l'ANSM, **Catherine PAUGAM-BURTZ**, a également pris part aux échanges. Elle a souligné l'intérêt de ces travaux pour éclairer les activités de régulation et nourrir la réflexion de l'Agence sur les sciences réglementaires, en particulier dans un contexte où les décisions de santé publique s'inscrivent dans des environnements informationnels et sociétaux complexes.

-La présidente du Conseil d'administration (CA), **Valérie DELAHAYE-GUILLOCHEAU**, a rappelé l'intérêt des travaux du CS pour la gouvernance de l'Agence. Elle a souligné que les présentations régulières du CS devant le CA permettent d'alimenter la réflexion prospective, d'identifier des sujets émergents et de renforcer la synergie entre les instances de gouvernance de l'ANSM.

Elle a également rappelé l'importance de ces travaux sur cette thématique pour les agences sanitaires, dont l'action s'inscrit dans un environnement marqué par une forte attention médiatique et sociétale. Dans ce contexte, mieux comprendre les attentes du public, les dynamiques de circulation de l'information et les mécanismes de construction de la confiance constitue un enjeu majeur pour les institutions scientifiques.

- Enfin, **Patrick MAISON**, Directeur de la délégation scientifique, a présenté un point d'information sur le renouvellement du Conseil scientifique, dont le mandat arrive à échéance en septembre 2026. Cette étape permettra de poursuivre la dynamique engagée par le CS et de continuer à enrichir les réflexions de l'Agence sur les enjeux scientifiques et sociétaux liés à la sécurité sanitaire.